

Villeparisis labellisée « Ville éco-propre » !

Adhérente de l'Association des Villes pour la propreté urbaine, Villeparisis vient (déjà!) de recevoir sa première étoile du label « Ville éco-propre » !



Villeparisis rejoint les 115 villes labellisées « ville éco- propre » en 2022. Ce label récompense les collectivités qui engagent un plan d'actions à moyen et long terme pour améliorer durablement la propreté de l'espace public. L'équipe municipale a à cœur d'offrir le cadre de vie le plus agréable possible aux Villeparisiens.

Sensibiliser, ajouter des poubelles, nettoyer les rues, installer et recharger les distributeurs de sachets pour les déjections canines, ramasser les déchets et les dépôts sauvages, décoller les chewing-gums, les agents municipaux luttent contre les incivilités sur tous les fronts.

Ce label « ville-éco propre » illustre la volonté de Villeparisis de s'évaluer en matière de propreté urbaine, puis de réagir avec un plan d'actions, d'inscrire ces actions dans une logique de développement durable, de développer l'implication citoyenne et enfin d'obtenir de réels résultats.





<http://www.youtube.com/watch/NPlcEyxxO8s>